

2 | Le fait du jour

Europe

Citoyenneté. Le collectif RomEurope a présenté hier son rapport pour la France. Le point sur deux ans de politique sécuritaire pour mieux porter de nouvelles propositions soumises aux candidats.

ROMS, COBAYES D'UN DISPOSITIF ANTI-PAUVRES

Le collectif national des droits de l'homme RomEurope ⁽¹⁾ a présenté hier son rapport 2010-2011 à Paris et en province - lire ci-contre. Outre un aperçu des discriminations vécues par les Roms, le collectif ambitionne de porter la question dans le débat présidentiel sur la base de réalités décriées et de propositions concrètes.

Ce nouveau rapport part du tournant de 2010 à partir duquel la France avait été pointée au niveau européen. Tournant car les propos de Nicolas Sarkozy à Grenoble « *officialisaient une inacceptable ethnicisation des choix politiques dans un non moins inacceptable amalgame Roms/gens du voyage* », expose le collectif avant d'enfoncer le clou : « *Dans un contexte d'exacerbation des questions sécuritaires et d'immigration, un bouc-émissaire était créé, les Roms et particulièrement ceux originaires de Roumanie, désignés comme délinquants et associés, prêts à envahir la France pour bénéficier d'avantages sociaux auxquels ils n'ont pas accès.* »

Le collectif liste les mesures qui ont découlé de ces options politiques. « *Priorité accordée à l'éloignement avec distribution massive d'obligation à quitter le territoire, systématisation des pratiques de fichage, mise en place d'un arsenal juridique spécifique pour limiter le*

droit au séjour, restreindre le droit de circulation, faciliter les évacuations et interdire la mendicité », pointe le rapport. Le collectif étant composé de nombreuses associations rom-pues au travail sur la précarité, ses membres ont fait une analogie avec d'autres publics : « *Ces pratiques qui visent directement les migrants roms concernent aussi les personnes vivant en grande précarité* ». Et de s'interroger : « *Les Roms seraient-ils les cobayes d'un dispositif anti-pauvres en cours de construction ?* »

Interpeller les candidats

Le collectif national a décidé d'interpeller les candidats à la présidentielle. La demande première porte sur la levée immédiate des mesures transitoires qui limitent l'accès au travail. Viennent ensuite les exigences concernant le logement (pas d'expulsion sans propositions de relogement), la scolarisation (pour un accès plein et effectif) et la santé (garantir un accès aux soins). Là encore, rien de spécifique aux Roms. « *C'est l'application du droit commun* », reconnaît le collectif. Applicable à tous citoyens européens. Ce que les Roms sont, que ce la plaise ou pas.

▲ (1) Créé en 2000, le collectif rassemble 35 associations dont Médecins du monde, le CCFD, la Ligue des droits de l'homme, Fapil...

La France reconduit l'exception jusqu'en 2013

■ Arrivant de Bulgarie ou de Roumanie, les Roms peuvent venir en France sans visa. Mais là s'arrête leur citoyenneté européenne. Certes, la libre circulation des travailleurs était un fondement de l'Union européenne, mais l'élargissement s'est accompagné de dérogations. Les traités signés en 2007 avec la Bulgarie et la Roumanie ont prévu des périodes « transitoires » de sept ans maximum, découpées en trois tranches destinées à amener progressivement les pays à intégrer ces travailleurs sur leur marché du tra-

vail. Tous les pays n'ont pas eu recours à cette exception : Chypre, la Lettonie, le Portugal, la Suède... ont misé sur l'accès libre. L'Espagne a mis fin au libre accès l'an dernier, sans que cela ait le moindre effet sur son marché de l'emploi. En France, on jouera de l'exception jusqu'au bout. 2012 et 2013 seront encore placés sous le signe des métiers interdits, des permis de travailler et des reconduites à la frontière. Ce sera la dernière fois. En janvier 2014, les Roms ne seront plus des sous-citoyens. **A.S.**



ROBERT TERZIAN

Dernièrement, le froid a mis en exergue l'exception rom. Tout le monde devait être hébergé sans condition. Sauf les Roms.

■ Les périodes de crise attisent souvent la recherche d'un bouc émissaire, une peur sur laquelle beaucoup entendent surfer, notamment à l'approche d'élections. Ce fut le cas en 2007 par Nicolas Sarkozy. Mais, cinq ans plus tard, les vieilles méthodes ne font plus recette. Submergés par la crainte de perdre ou ne pas trouver un emploi, les Français ont relégué la question de l'insécurité à la fin du top 10 de leurs priorités. L'UMP se retrouve contrainte de jouer du billard à trois bandes pour parvenir à ramener les débats sur les terres où elle se sent à l'aise. Cela vient de se passer avec les Roms. Le patron de l'UMP a tenté de provoquer un tollé autour de propos tenus par François Hollande. Celui-ci a évoqué la mise en place de « camps » et usé de la formule « solution ». Si cette proposition est, aux dires des associations, déconnectée de la réalité, elle a permis une tentative de M. Coppe. Pour lui, ces deux mots évoquent la solution finale des nazis. Mais pour l'heure, la mayonnaise ne prend pas. L'autre tentative vient d'Eric Ciotti, député UMR, qui agit une nouvelle étude sur la délinquance des étrangers qui « confirme la délinquance venue des pays de l'Est avec une sur-représentation des ressortissants roumains » et qui, selon lui, « balaye la polémique un peu ridicule après le discours de Grenoble » du chef de l'Etat. Lequel discours portant notamment sur les Roms avait provoqué de vives critiques de la part de l'Europe et de la commissaire Viviane Reding. Ce qui n'a rien changé car la France assume totalement la discrimination quand elle se fait contre les Roms. **ANGÉLIQUE SCHALLER**

Idées reçues pointées par RomEurope

Scolarité

Les Roms ne veulent pas scolariser leurs enfants. RomEurope rappelle que, certes, la scolarité n'est pas une priorité dans un combat quotidien pour trouver à manger et/ou dormir. Mais les familles sont aussi confrontées aux refus/obstacles à l'inscription, au coût, à la difficulté de la régularité quand les expulsions les condamnent à changer d'endroit.

Emploi

Les Roms ne veulent pas travailler. Tout employeur qui veut faire travailler un Roumain ou un Bulgare doit se soumettre à des procédures contraignantes et s'acquitter du paiement d'une taxe à l'Office français pour l'immigration et l'intégration, fixée à 50% du salaire versé au travailleur, pris en compte dans la limite de 2,5 fois le smic.

Santé

Les Roms sont sales. Les plupart des sites sur lesquels les Roms sont contraints de s'installer après avoir été évacués, ne disposent ni de point d'eau, ni d'accès à l'électricité, ni de toilettes, ni de points d'évacuation des déchets... malgré les demandes de mises en place de service minimal par les associations qui les soutiennent.

Logement

Les Roms vivent dans des caravanes. Les Roms des Balkans et des pays d'Europe centrale ont quasiment tous été sédentarisés depuis des générations. Dans leur pays d'origine, ils habitent le plus souvent des maisons en torchis au sol en terre battue, des baraques en bois ou des abris de fortune sans confort.

Droits sociaux

Les Roms profitent des prestations sociales. Elles sont soumises à un séjour régulier, or les Roms sont considérés comme des étrangers irréguliers. En vertu d'une circulaire de 2007, ils n'ont même pas accès à la CMU et relèvent donc de l'aide médicale d'Etat destinée aux personnes vivant en situation irrégulière.



Après de multiples expulsions, une soixantaine de personnes s'est abritée sur un terrain dangereux au pied de l'église Saint-Martin, à Marseille.

« Ce ne sont pas des chiffres mais des gens »

« Le problème relève de l'Europe. La ville ne peut pas accueillir les 1500 Roms qui sont venus vivre à Marseille. Je suis obligé de faire une sélection : on a donc ouvert l'Unité d'hébergement d'urgence aux familles volontaires pour le retour ». Ainsi dédouanant l'adjoint au maire UMP délégué à la solidarité, Michel Bourgat, le 1^{er} février dernier, lors de la vague de froid qui s'abatrait sur Marseille... en bonne place parmi les villes citées en exemple par le rapport du collectif RomEurope. Des villes exemplaires quant à l'illustration d'une politique sécuritaire qui cible les migrants et les pauvres.

Le 3 février au soir, le mercure chutait bien en dessous de zéro, la préfecture des Bouches-du-Rhône déclenche le niveau « extrême » du plan Grand froid. « On a bataillé jusqu'à 19h ce soir là », indique Philippe Rodier de Médecins du monde. Le Samu social, géré par la Ville, refusait alors d'embourquer les familles roms au centre d'hébergement d'urgence de la Madrague Ville, la structure n'étant pas prévue pour l'accueil des familles. Concernant le squat du terrain de l'église Saint-Martin à Arenç, les associatifs peuvent enfin souffler : le niveau 3 oblige à l'ouverture d'un gymnase où les équipes de maraude peuvent emmener les familles qui grelottent sous le pont de Saint-Charles ou sous tentes éventrées et humides au pied de l'église Saint-Martin, sans nourriture et arrivées au bout d'un ridicule stock de cagettes à brûler.

Un accueil conditionné au retour

C'est ce point qui vaut à Marseille une citation dans le rapport de RomEurope : « Le Samu social depuis le mois de sep-

tembre 2011, en accord avec les services de la préfecture, est présent au moment des évacuations et propose un hébergement d'urgence conditionné à l'acceptation par signature de la proposition Oñi (Office nationale de l'immigration et de l'intégration) de retour humanitaire ». Cette politique a été mise en pratique notamment au cours de deux expulsions notamment au cours de deux expulsions d'envergure en septembre 2011. Le 20 sur un terrain à la Capellette, propriété de

Inconditionnalité de l'accueil qui s'arrête à la population rom, fichage, traque, expulsions à répétition, arrêté anti-mendicité... le rapport de RomEurope épingle Marseille.

Eclairage

Myriam Guillaume

Photo : Robert Terzian

Véolia, et le 27 sur le terrain de la cité Fonvert, seules les personnes ayant accepté le retour en Roumanie ont été conduites à l'unité d'hébergement d'urgence. « Il faut noter aussi, souligne encore le rapport, que lors de l'expulsion très médiatisée de la Porte d'Aix en août 2011, c'est le préfet qui avait requis : « né l'UHU ». Une centaine de personnes y a été conduite après une journée d'er-

rance interminable. A chaque fois qu'elles se postaient sur un terrain, les forces de l'ordre les en délogeaient. Et dans la semaine qui suivit 60 personnes avaient éaccepté le retour volontaire. Un vol charter prenait alors la direction de Bucarest.

« Le droit commun doit demeurer la règle »

« Le gouvernement n'a de cesse de vouloir monter que les Roms sont illégaux, délinquants, sociaux, réagit Jean-Paul Kopp pour Rencontres Tsiganes. Ils remplissent les fichiers Mens ou Oscar, les arrêtés préfectoraux anti-mendicité agressive tel que celui pris par le maire Jean-Claude Gaudin stigmatisent ces populations et connaissent peu de recours aux tribunaux... les discours de Grenoble a libéré les comportements xénophobes de nos politiques, les expulsions sont violentes et accompagnées de destruction de biens personnels... on ne leur reconnaît aucun droit ». Et le militant de rappeler a contrario « on leur reproche leur pauvreté. Or il n'y a pas de problème spécifique aux Roms, le droit commun doit demeurer la règle ».

Par ailleurs, ces expulsions ont un effet certain sur l'aggravation de l'état de santé des familles, leurs conditions de vie et leur suivi associatif. Cendrine Labaume, coordinatrice de Médecins du monde, explique : « Les expulsions qui se sont encore multipliées à l'entrée de l'hiver précipitent les gens d'un habitat précaire au trottoir. Elles ont rendu impossible la réalisation de notre campagne de vaccination contre la rougeole ». Un constat « sur Aix — où sur le plateau de l'Arbois on retrouve des familles expulsées de Marseille —, sur

Marseille et sur le Var » partagé par toutes les associations sur le terrain, d'une politique qui tend à déshumaniser ces personnes dont le plus grand tort reste l'indigence. « Lubiana, Hélena, Monica, liste Etienne Noël du Secours catholique, ce ne sont pas des chiffres qu'on rencontre mais des hommes, des femmes, des enfants qui sont en danger ».

Un danger qui touche jusqu'aux idéologies que voit se profiler Alain Fourrest, président de Rencontres tsiganes. Il y aurait comme un air de fin des années 30 qui empioisonne le débat. Samudartipen, le génocide des Tsiganes, de Claire Avizias en main, il dénonce : « Ce titre nous dit comment on en est arrivé à la solution finale. On a décreté qu'une catégorie de gens était associable. On les a ainsi fichés, puis parqués dans des camps car ils étaient considérés dangereux et criminels. Enfin on les a stérilisés puis exterminés... c'est la même processions qui se trame aujourd'hui : la Hongrie fabrique déjà des camps de travail obligatoire ».

Mais la mobilisation d'associations, structures et citoyens pourrait entraver ce sinistre schéma. « Le conseil général commence à se préoccuper de la situation, l'Adadap est même missionné sur les squats », informe Jean-Pierre Heynaud, président de la LDH 13. Le préfet de Région Hugues Parant vient également de charger le préfet à l'égalité des chances Raphaël Le Méhaut d'une mission auprès des Roms. Des réunions techniques vont s'échelonner pour aboutir à la fameuse table ronde promise depuis belle lurette et encore réfuté au dernier conseil municipal par le maire de Marseille.